

Berne, le 21 juin 97

11 h. du matin.

Cher et très honoré Monsieur,

Je continue à étudier tranquillement les divers côtés de la question. Samedi, j'ai eu un entretien détaillé avec M. Heucher. Il m'a dit que le Conseil fédéral s'était occupé vendredi de votre rapport et de ma lettre, et sans vouloir encourager ni décourager l'œuvre, était disposé en principe à m'accorder un congé ainsi qu'à un officier supérieur. Il a été convenu que je soumettrais au Conseil fédéral un projet de lettre à M. Hanotaux dans ce sens. C'est ce que j'ai fait. Je pense recevoir dans la journée un avis au sujet de cette lettre, et je vous l'enverrai ensuite en vous priant de la remettre ou de la faire

21-6-97
Dodis



parvenir à M. H., suivant que vous jugerez utile ou non d'avoir un bout d'entretien personnel avec lui.

En Suisse, l'opinion se montre de plus en plus favorable à la mission, sans que j'aie fait quoi que ce soit pour influencer la presse. Vous connaissez mon principe à cet égard: ne pas violenter les événements pour pouvoir lire plus clairement les indications qu'ils apportent.

De divers côtés, on me fait des offres de m'accompagner, en particulier de la part de militaires et d'autres personnages haut placés. Je pourrais m'entourer d'hommes de toute première valeur.

Chacun me déconseille ou s'oppose à l'approbation d'une mission définitive;

mais on est très généralement d'accord pour une mission temporaire.

J'ai consulté les parents de ma femme. Ils sont plutôt favorables, eux aussi, mais à la condition que j'y trouve un très sérieux avantage matériel, sous la forme d'une forte indemnité. En outre, ils estiment que si je venais à mourir au cours de la mission ou si je devenais incapable, pour un motif quelconque, de reprendre mon poste à l'office central, il devrait être stipulé que je recevrai (ou ma veuve) une pension rétroactive de 20 mille francs, réversible pour la moitié sur la tête de mon fils.

Ma femme continue à ne pas donner son assentiment, surtout parce qu'elle craint que la mission ne se prolonge indéfiniment.

Pensez-vous que le moment serait

Venu de jeter les bases du projet de
 contrat éventuel que je serais appelé
 à signer avec M. Hanotaux au M.
 Bavière? Il suffirait, pour le mo-
 ment, que vous eussiez un entretien
 avec le premier, pour l'amener à
 préciser davantage les conditions
 financières et la durée du mandat,
 soit à confirmer sous ce dernier rap-
 port la date ultime du 1^{er} juin
 1898. J'ai parlé aux miens d'une
 somme nette de 750 mille francs, com-
 me minimum. Si vous ne pourriez
 obtenir mieux, il ne me serait pas
 possible ^(autre part) de descendre au dessous
 de ce chiffre. Naturellement que vis
 à vis de M. Hanotaux, vous êtes
 censé ignorer ce chiffre minimum
 et je pense qu'il faudrait commencer,

par parler, comme étant votre appréciation
personnelle, de 200 mille francs, plus le rem-
boursement de tous mes frais. Ce serait aux
Puisances à supporter cette somme, car je
ne voudrais pas aller chez les Crétois comme
un affreux budgétivore.

Si cet point réglé, en principe,
je pourrais me mettre à l'étude du program-
me définitif.

Pardonnez-moi de disposer ainsi
de vos bons officiers. Vous m'y avez autorisé
par toute votre amitié, dont je vous salue
le plus grand gré.

Vous saluez que je suis aussi,
Votre affectueusement dévoué

L. W.

5 d. du soir. M. Rencher m'a fait
parvenir, avec son approbation, la lettre à
M. Hanotaux. Je vous l'envoie ci-jointe.
Elle me dispense d'autre explication. M.
H. désire la recevoir pour mardi.